

Mémoire VIVANTE

la
cgt
29

INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

ihs

— Bretagne —

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 13, mai 2018

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

68 en Finistère : la déferlante de mai



Un formidable élan, une énorme mobilisation, le plus grand mouvement de grève qu'ait connu la France. Un choc social et sociétal qui interroge toujours. Un combat syndical et revendicatif gagnant. Et aussi, un échec politique pour une gauche désunie. « Mémoire vivante » rappelle ce que fut, dans le Finistère, ce mois de mai qui n'en finit pas d'habiter nos mémoires.

(ci-dessus, à Brest, les organisations syndicales au coude-à-coude)

Inventaire 67

Mai 68 trouve en partie son origine dans les pesanteurs et les archaïsmes qui sont devenus insupportables à beaucoup d'étudiants, mais aussi à nombre des 20-30 ans, ouvriers et employés, qui forment alors la génération montante.

Il en est ainsi dans leur vie personnelle, avec :

- la majorité, et donc le droit de vote, toujours fixée à 21 ans ;
- les dispositions du Code civil qui maintiennent les femmes mariées dans une situation de dépendance à l'égard de leur mari (à qui elles doivent obéissance !) ;
- la quasi inexistence de moyens contraceptifs ; la loi Neuwirth du 19 décembre 1967 qui en autorise l'usage est encore largement méconnue ;
- l'interdiction de l'IVG qui reste un crime passible de la cour d'assises ;
- l'interdiction du divorce par consentement mutuel ; seul existe le divorce pour faute avec, nécessairement, un époux coupable et l'autre innocent.

Il en est ainsi dans leurs conditions de vie au travail, avec :

- des règlements d'atelier et d'entreprises interminables et tatillonniers interdisant, par exemple, aux femmes de travailler en pantalon ;
- des contremaîtres et des chefs de bureau qui, pour la plupart, font régner un ordre quasi militaire ; « tu reviendras quand tu seras mieux rasé que ça », ou « il faudra me faire couper ces cheveux ! » ;
- l'impossibilité, ou presque, d'expression collective, dès lors que le syndicat ne peut avoir d'existence légale dans l'entreprise.

Dans les lycées et collèges règne un ordre tout aussi archaïque avec le port de la blouse (grise pour les garçons, bleue ou rose pour les filles) et l'obligatoire « en rangs par deux et en silence », exigé par les « pions ».

Enfin, les 15-25 ans dansent le rock et le twist en écoutant l'émission de radio « Salut les Copains ». Ils sont souvent fans d'Elvis et de Johnny, ce qui est loin de convenir aux 40 ans et plus qui bien souvent désapprouvent cette musique et ces danses « de sauvages ».

Un héritage à défendre

L'inventaire ci-contre montre la vie des salariés, des jeunes, des femmes et au-delà, de la population française à la veille de Mai 68.

A cette époque, des plans établis pour cinq ans organisent les évolutions économiques. Le cinquième plan, décidé en 1966, prévoit des concentrations industrielles et financières, la limitation à 3% de la hausse des salaires par an et la relance du leurre « association capital-travail » autrement dit : tous unis, patrons et salariés. Les jeunes issus du « baby boom » des années 1945/1950 allaient arriver sur le marché du travail.

Le plan accepte le développement du chômage et, sur cette prévision, le gouvernement crée l'ANPE en 1966.

Le pouvoir d'achat s'était amélioré depuis la guerre mais il reste très insuffisant et commence à stagner voire à régresser. Le travail devient de plus en plus répétitif et exécuté à un rythme de plus en plus rapide.

Au plan politique, de Gaulle, en place depuis dix ans, met, de manière autoritaire, les rouges de l'Etat au service du grand capital et les médias sous contrôle. Cette politique est de plus en plus rejetée par les salariés.

Aux élections législatives de mars 1967 sept ouvriers sur dix votent à gauche.

Au niveau international, le Vietnam subit la présence militaire américaine, des combats et des bombardements incessants. Le 30 janvier 1968, l'Armée populaire du Vietnam lance, l'offensive du Têt (Nouvel An vietnamien).

Sept ans plus tard, en 1975, la guerre s'achèvera par la chute de Saïgon et le départ des Américains.

La CGT mobilise contre cette guerre coloniale comme elle l'avait fait, quelques années plus tôt, contre la guerre d'Algérie.

En cette année 1968, Martin Luther King est assassiné. A Prague, c'est l'espérance d'un socialisme démocratique qui sera



écrasée le 21 août par les chars soviétiques. En Italie, en Allemagne et dans plusieurs pays, les jeunes défilent dans les rues en réclamant des changements.

Syndicalement, après la scission CGT-FO de 1947, la CFDT naît en 1964 d'une scission au sein de la CFTC. La CGT et la CFDT signent en janvier 1966 un accord d'unité d'action. Les appels communs des deux organisations favorisent les luttes locales. 4,2 millions de journées de grève sont comptabilisées en 1967.

Mai 68 n'est donc pas arrivé comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, pour reprendre la formule de Georges Séguy.

Ce numéro de Mémoire Vivante expose un panorama de Mai 68 dans le Finistère. Mais, la volonté de changement économique, social, culturel, sociétal était présente sous des formes similaires dans toute la France.

Cette volonté est toujours vivace aujourd'hui. On comprend pourquoi le président actuel (comme ses prédécesseurs) veut liquider l'héritage.

Un an plus tôt

Janvier, février 1967 :

« Concarneau veut vivre »

Le 20 janvier 1967 les marins concarnois de 40 chalutiers, retour de pêche, réunis par la CGT, décident une grève de 48 heures.

Ils protestent contre la chute des cours entraînant une baisse importante des salaires. Ils revendiquent la suppression de la taxe sur le carburant et des aides sous forme de prêts pour le renouvellement et la modernisation de la flotte.

Ils s'opposent aussi à l'importation du poisson sans accord de la profession. En effet, sur les 500 tonnes arrivant chaque jour aux halles de Paris, 140 à 170 tonnes sont importées alors qu'une partie de la production française est mise en réserve, donc dégradée.

Les effectifs des marins de Concarneau ont chuté de 300 personnes en deux ans. La crise touche aussi les dockers, les magasins de marée, les conserveries, les chantiers du port, les commerces.

Manifestation à Quimper : 3 000 CRS ...

Le lundi 23 janvier la grève s'étend à Lorient, le 24 elle prend une ampleur nationale. Ce jour-là, la grève totale est votée à Concarneau, les rôles de pêche sont déposés. Réunis à l'Union locale CGT de Quimper, les marins sud-finistériens décident d'organiser une manifestation à Quimper, le 26 janvier, pour la venue de Pompidou, Premier ministre. Ce jour-là 3 000 CRS sont mobilisés. Ils stoppent la manifestation puis chargent et matraquent pendant près de deux heures.

Le 1^{er} février des manifestations sont organisées dans 12 villes du département. A Concarneau la CGT compte plus de 2 500 manifestants et les commerçants baissent le rideau de 10 h à midi.

Après deux reculs du gouvernement, la reprise du travail est décidée le 13 février mais la combativité reste grande.



En 1967, la pêche bretonne est en crise. Les marins concarnois appuyés par la CGT, vont s'engager dans une grève qui prendra une ampleur nationale.

Les 23 janvier et 13 mars deux grandes manifestations se dérouleront à Concarneau (ci-dessus).

Début février la situation se dégrade encore, notamment dans les conserveries où les licenciements pleuvent. Un Comité de défense de l'emploi décide d'une journée d'actions le 13 mars sur le thème « Concarneau veut vivre ». Un défilé impressionnant par sa tenue et par le nombre de

manifestants parcourt les rues de la ville. L'intervention de François Echardeur, au nom de l'UD CGT, se terminera par : « Concarneau veut vivre, Concarneau fera ce qu'il faut pour que sa voix soit entendue ». En mai, Concarneau sera encore à l'offensive.

Mai 68

La poudre et l'étincelle



Le 13 mai, à Brest, deux manifestations ont lieu. La presse comptabilise 12 000 personnes à celle du matin et ... 18 000 ! l'après-midi.

Contrairement à bien des idées reçues, Mai 68 n'est pas arrivé spontanément. Les étudiants ont mis le feu aux poudres a-t-on dit. L'image est assez juste mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre sinon l'étincelle se serait vite éteinte. Et la poudre ne manquait pas, particulièrement à l'Ouest.

Non aux ordonnances de 1967

En pleines vacances d'été 1967, pour éviter toute mobilisation, de Gaulle prend des ordonnances. Elles séparent la Sécurité sociale en trois, suppriment les élections des administrateurs et réduisent les prestations tout en augmentant les cotisations.

Presque immédiatement la riposte s'organise. Dans le Finistère, comme dans de nombreux départements, un cartel départemental de défense de la Sécu est créé. Il regroupe CGT, CFDT, FEN, les mutuelles, les associations familiales, les Mutilés du Travail, les présidents des caisses de Sécurité sociale, l'association des malades et vieillards de Brest, rejoints rapidement par la Ligue des Droits de l'Homme, l'UDAF, la Fédération des malades, infirmes

et paralysés et l'AGEB (organisation des étudiants).

Demandes d'entrevues au Premier ministre, au préfet, pétition départementale, délégations, lettres aux parlementaires seront ses premières actions.

Pendant plusieurs mois, de nombreuses initiatives sont prises en France et particulièrement dans le Finistère contre ce coup porté à la Sécurité sociale. Le gouvernement, qui dispose de pouvoirs spéciaux votés par les parlementaires, n'entend pas céder.

L'abrogation des ordonnances de 1967 sera l'une des grandes revendications des grévistes de 1968.

Actions multiples dans le Finistère

Des grèves éclatent à la SNCF, dans la métallurgie, chez Marc. Le 2 octobre, 1967, 15 000 paysans se rassemblent à Quimper pour défendre leur pouvoir d'achat. Les rues commencent à être dépavées. Quatre heures d'affrontements avec les forces de police feront plus de 200 blessés. L'Union départementale CGT propose aux paysans l'union avec le mouvement des salariés. Au niveau du grand Ouest, CGT, CFDT et organisations pay-

sannes réfléchissent à des actions communes contre les ordonnances et pour l'avenir de la région. Le 13 décembre 1967, la journée nationale interprofessionnelle contre les ordonnances, pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, rassemble des milliers de manifestants dans les principales villes du département. De janvier à avril 1968, grèves et arrêts de travail pour l'augmentation des salaires et contre les ordonnances se déroulent chez de Mauduit, Bolloré, dans la métallurgie brestoise et quimpéroise, à Chauffage et Ventilation, dans les charbonnages, à la Poste, aux Impôts, aux Ponts et Chaussées...

Dans les actions apparaît aussi avec force l'exigence des libertés syndicales. La clinique Pasteur, récemment implantée à Brest, se distingue en effet en licenciant deux déléguées CGT malgré le refus de l'Inspecteur du travail.

Le 13 mars 1968 la manifestation « Concarneau veut vivre » rassemble 3 000 personnes. La ville connaît des licenciements massifs, notamment dans les conserveries.

A partir du 3 avril, les électriciens-bord (sous-traitants de l' Arsenal de Brest) débrayent chaque jour pour les salaires.

En fait le mécontentement est général.

8 mai 68 :

« l'Ouest veut vivre »

Le jour de la manifestation concarnoise, CGT, CFDT des régions Bretagne-Pays de Loire et les organisations paysannes décident de faire du 8 mai 1968 une grande journée régionale d'actions et de rassemblements sur le thème « L'Ouest veut vivre », poursuivant ainsi les initiatives entamées depuis avril 1965.

Malgré des manoeuvres d'Alexis Gourvennec, du président de la FDSEA et de plusieurs personnalités politiques de droite qui ont créé l'association CABRO¹ pour faire diversion, le 8 mai connaîtra un succès considérable.

« 50 000 venus de tout le Finistère » titrera, le lendemain, Ouest-France. Le quotidien donne des précisions :

« A Morlaix : près de 5 000 manifestants trouvaient difficilement place sous les halles ».

« A Quimper : la manifestation a connu un ampleur jamais vue, il y avait 16 000 manifestants ». La CGT en comptabilisait 20 000.

« A Carhaix : 4 000 personnes ont participé hier à la manifestation ». 5 000 selon la CGT.

« A Brest : une foule jamais vue ». La CGT dénombre 30 000 manifestants.

La colère étudiante

La jeunesse étudiante française, dont le chiffre a été multiplié par quatre en dix ans, est inquiète, révoltée et revendicative.

Inquiète pour son avenir car le chômage est en sérieuse augmentation.

Révoltée car elle n'accepte pas les règlements puritains, les méthodes surannées d'enseignement ni la sélection à l'entrée.

Revendicative car elle exige une réforme en profondeur de l'université. La faculté de lettres de Nanterre connaît une agitation importante depuis plusieurs mois ; le doyen décide de la fermer. Les « enragés » du « Mouvement du 22 mars », comme ils se sont appelés, tiennent alors, le 3 mai, un meeting à la Sorbonne où les forces de police, contrairement aux usages, interviennent. Le lendemain, des étudiants seront condamnés à des peines de prison ferme.

Le mécontentement qui grondait se transforme alors en colère ; et sur les thèmes « libérez nos camarades », mais aussi « réformez l'université », une manifestation a lieu le 6 mai au Quartier Latin. Des heurts d'une extrême violence se déroulent entre étudiants et forces de l'ordre. L'étincelle vient de mettre le feu aux poudres.



A Brest, après le 13 mai, les manifestations se succèdent chaque jour (ci-dessus, devant la Maison du Peuple).

Les électriciens-bord (en haut) ont été de tous les meetings.

Le 13 mai : 18 000 manifestants à Brest

Le 7 mai, étudiants et enseignants brestois défilent dans les rues en appelant à la manifestation « L'Ouest veut vivre », prévue le lendemain. Le 9, ils seront 3 000 à manifester à nouveau. Le 10 mai, les étudiants manifestent au Quartier Latin. La répression est féroce. Au cours de cette nuit, appelée par la presse « nuit tragique » ou « nuit des barricades », 367 étudiants seront blessés. La presse, quasi unanime, constate ou dénonce la brutalité des forces de police. Immédiatement, la CGT propose aux centrales syndicales une grève de 24 heures, avec manifestations dans toute la France, le 13 mai. La CFDT accepte, la FEN se rallie très vite et FO appelle à la grève mais pas aux manifestations ; l'UNEF est très réticente et manœuvre pour éviter les manifestations.

Finalement, celles-ci connaissent un succès considérable : 150 000 personnes dans l'Ouest, 12 000 à Brest le matin, 18 000 l'après-midi. Manifestations massives aussi à Morlaix, Concarneau, Quimper... aux cris de « Dix ans ça suffit » (de Gaulle est en place depuis dix ans) et « Halte à la répression ».

1- Le CABRO (Comité d'Action pour la Bretagne Ouest). Créé début mars à l'initiative d'Alexis Gourvennec et du président de la FDSEA, il se fixe pour objectif le développement économique de la Bretagne Ouest mais en réalité son but est de détourner le mécontentement qui grandit. FO y adhère rapidement ainsi que de nombreux élus de droite. M. Lombard, maire de Brest, en sera le vice-président et le préfet du Finistère incitera tous les maires à y adhérer.

(à suivre, pages 6 et 7)

La poudre et l'étincelle

« A partir du 13 mai, la lutte prend une autre dimension : celle d'un affrontement sans précédent entre la classe ouvrière et la grande bourgeoisie ». (Georges Séguy : « Le Mai de la CGT »).

Très rapidement, grèves et occupations balaient tout le pays : le 16 mai, Renault, Sud-Aviation et les centres de tri parisiens ; le 18 les cheminots occupent la gare de Brest.

Dans le Finistère

Le lundi 20, il y a un million de grévistes en France. Le 21, l'Union départementale CGT du Finistère constate que « la grève avec occupation des lieux de travail prend d'heure en heure une extension considérable ».

Aux cheminots se sont joints les PTT des principales villes du département, l'Arsenal, EGE, la Sécurité sociale, les marins, les communaux de Brest, Quimper, Le Guilvinec, Carhaix, les douaniers, de très nombreuses entreprises du bâtiment à Brest et Quimper, les marins-pêcheurs, les dockers, et la CCI de Concarneau, les cheminots du Réseau Breton, les enseignants et le personnel technique de Carhaix, la Manu, la FPA, la Banque de France de Morlaix, la centrale de Brennilis, Roc-Trédudon, la station biologique de Roscoff.

Mais, déclare l'UD, « nous omettons des professions et des corporations qui, certainement, au moment où ces lignes sont écrites, seront également dans l'action ».

Le même jour, 21 mai, lors d'une conférence de presse, Georges Séguy déclare :

« Pourquoi lancer un ordre de grève générale alors que les travailleurs de France, de toutes professions, se réunissent, à l'appel de la CGT, pour décider démocratiquement des arrêts de travail, de la base revendicative, de l'occupation. Il s'est produit ce que nous voulions... ».

Le raz-de-marée

Le 22 mai, la grève est quasi générale dans le Finistère et en France.

En première page et en lettre énorme, Le Télégramme titre : « Sept, huit, neuf millions de grévistes ? C'est un véritable raz-de-marée ».

Ce jour-là, à Port-Launay, une rencontre CGT-FDSEA aboutit à un accord : tout sera fait par les organisations CGT pour assurer aux agriculteurs le ravitaillement des aliments nécessaires pour les animaux, ainsi que le ramassage laitier. L'UD CGT propose aux agriculteurs des manifestations communes le 24 mai. Ce jour-là, en effet, de Gaulle a décidé de s'adresser au pays. Afin de faire pression sur le gouvernement pour



L'une des nombreuses manifestations brestoises.

que s'ouvrent immédiatement des négociations, la participation aux manifestations sera massive, malgré la CFDT qui a décidé de ne pas s'y joindre.

La FDSEA y participe dans plusieurs villes.

Dans sa déclaration, de Gaulle annonce un référendum sur la participation des salariés aux bénéfices des entreprises ; même la droite est déçue par ce discours inadapté à la situation.

Pompidou, Premier ministre, annonce des négociations pour le lendemain.

Les négociations débutent le 25 mai et se terminent le 27 mai à 8 h du matin.

Dans les déclarations préalables des organisations syndicales, on constate que la CGT est seule à demander l'échelle mobile des salaires (salaires indexés sur les prix) et que l'abrogation des ordonnances sur la Sécu n'est revendiquée que par la CGT et la CFDT.

La CGT exige aussi le SMIG à 600 F et la suppression du SMAG (salaire minimum dans l'agriculture), l'augmentation des retraites, la réduction du temps de travail, l'extension et la garantie des droits syndicaux.

Après des discussions difficiles, et très longues, un « constat » est établi (lire encadré ci-contre).

Dès le matin du 27 mai, les salariés sont réunis pour discuter du contenu du « constat » de Grenelle. Malgré l'opposition de l'UD FO, un meeting des travailleurs de l'Etat se déroule à Brest, dans l'unité.

Les rassemblements interprofessionnels comptent l'après-midi 15 000 personnes à Brest, 6 000 à Quimper, 5 000 à Quimperlé.

Faire aboutir les revendications

La CGT appelle à s'emparer du texte de Grenelle qui prévoit des négociations immédiates par branches pour intensifier la pression dans chaque entreprise.

La tentative de remise en orbite politique de Mendès France par l'UNEF, le SNE-SUP, le PSU et Rocard, ainsi que la CFDT, au cours du meeting du 27 mai au Stade Charléty, à Paris, ne détourne pas les salariés finistériens, ni ceux des autres départements d'ailleurs, de leur combat pour les revendications.

Les 28, 29 et 30 mai, les manifestations se multiplient, les salariés, avec la CGT, exigent des négociations par entreprise, dédaignant l'appel officiel de la CFDT à Mendès France et le départ momentané de de Gaulle.

Après des négociations très souvent positives, par entreprise ou par branche, le travail reprend peu à peu après vote des grévistes. Le 3 juin à l'Arsenal, puis à la poudrerie de Pont-de-Buis, à la Céramique de Quimper, à EDF-GDF Brest le 5 juin, aux PTT le 6 et puis... tous les autres... ou presque. Les entreprises d'électricité-bord (SODEC, Laudrein, EGE, Flux) reprennent le 21 juin, après une lutte sans faille.

Ce même jour, la grève prend fin à Thomson-CSE, dominée par la CFDT qui, snobant les revendications salariales, réclamait le « pouvoir ouvrier ». Les marins-pêcheurs gagneront le 23 juin.

Grenelle : les principaux points du « constat »

Les attentes des salariés, du public et du privé, étaient fortes en matière de pouvoir d'achat et de temps de travail. Les résultats des négociations de Grenelle ont démontré l'efficacité des mouvements de grève.



Les négociations de Grenelle (25-27 mai 1968, au Ministère du Travail, rue de Grenelle), donnent lieu à un relevé de conclusions (et non un accord). En voici, résumés, les principaux points.

SMIG : taux horaire porté de 2,06 francs à 3 francs au 1/6/1968. Engagement du gouvernement à supprimer les zones d'abattement applicables au SMIG. Le SMAG (salaire minimum agricole) sera fixé après consultation des organisations professionnelles

Salaires

Rémunérations des secteurs public et nationalisé : des discussions seront ouvertes le 26 mai.

Salaires du secteur privé : les salaires réels seront augmentés au 1^{er} juin de 7 % ; augmentation portée de 7 à 10 % au 1^{er} octobre 1968.

Réduction de la durée du travail : le CNPF et les confédérations syndicales ont décidé de conclure un accord-cadre dans le but d'une réduction progressive de la durée hebdomadaire en vue d'aboutir à la semaine de 40 heures.

Comme mesure d'ordre général, une réduction de deux heures des horaires supérieurs à 48 heures et une réduction d'une heure pour les horaires entre 45 et 48 heures interviendra avant le terme du V^e plan.

Dans le secteur nationalisé la réduction progressive est admise par le Premier ministre.

Révision des conventions collectives : le CNPF s'engage à réunir immédiatement les commissions paritaires pour la mise à jour des conventions collectives, la révision des salaires minima, la réduction de la part des primes dans les rémunérations et leur intégration dans les salaires, la suppression des discriminations d'âge et de sexe, la révision des classifications professionnelles.

Emploi et formation : prochaine réunion CNPF/confédérations syndicales en vue de rechercher un accord en matière de sécurité de l'emploi portant notamment sur les reclassements nécessaires en cas de fusion et de concentration d'entreprises ; l'institution de commissions paritaires de l'emploi par branches professionnelles.

Il est convenu d'étudier les moyens permettant d'assurer, avec le concours de l'Etat, la formation et le perfectionnement professionnels. Pour les cadres, la recherche d'un accord particulier sera menée.

Le Premier ministre s'engage à développer les crédits pour l'emploi et la formation des jeunes.

Droit syndical : liberté de constitution de syndicats ou sections syndicales dans l'entreprise ;

protection des délégués syndicaux égale à celle des DP et élus CE ; collecte des cotisations à l'intérieur de l'entreprise ; liberté de diffusion de la presse syndicale et de tracts dans l'entreprise ; moyens d'expression du syndicat et des délégués syndicaux ; mise à disposition des syndicats d'un local approprié ; droit de réunir les adhérents et/ou tout le personnel ; interdiction en cas de grève de tout abatement sur un élément quelconque de rémunération.

Le gouvernement est prêt à favoriser le libre exercice du droit syndical dans la Fonction publique et les entreprises publiques.

Sécurité sociale : le Premier ministre accepte un débat de ratification des ordonnances avant la fin de la session parlementaire en cours. Le ticket modérateur est ramené de 30 à 25 %.

Le gouvernement étudie un projet d'aménagement des allocations familiales en faveur des familles de trois enfants au moins et prévoit la réforme des allocations de salaire unique et de la mère au foyer.

Le gouvernement augmentera au 1^{er} octobre 1968 l'allocation minimum aux personnes âgées et aux grands infirmes.

Fiscalité : allègement de l'imposition des revenus salariaux.

La poudre et l'étincelle

« Sous les pavés, la plage », rêve ou révolution ?

Mai 1968 fait aujourd'hui l'objet de multiples commentaires. Il est vrai que l'événement fut d'importance et qu'il est difficile de le passer sous silence.

« Un rêve, une utopie, une révolte de la jeunesse... », sont les thèmes les plus souvent développés à grands renforts de médias.

Tenter de démontrer que ce mouvement, sympathique à bien des aspects, serait complètement impossible dans la situation d'aujourd'hui, revient à longueur de colonnes et de commentaires.

Ce formidable élan, cette énorme mobilisation n'aurait-il eu pour but que le rêve ? Les revendications concrètes, définies par les étudiants, par les salariés eux-mêmes, avaient un objectif précis : vivre mieux.

Des enseignements pour aujourd'hui

L'histoire ne se répète jamais. Pourtant il apparaît important de donner vie aux événements de l'histoire et d'en tirer des analyses pour le présent et l'avenir.

Des salariés décideurs.- Dès le début du mouvement, la CGT a impulsé une méthode démocratique : les salariés décident, dans chaque entreprise, de leurs revendications et des modalités d'action.

Ainsi quelques militants, réunis en une quelconque « intersyndicale » ne décidaient pas à la place des salariés. C'est l'ensemble qui prenait position, après avoir entendu les analyses et propositions de chaque organisation syndicale.

La puissance des convergences.- Immédiatement, ou presque, chacun a pris conscience que le mouvement ne pouvait être fort qu'avec la convergence des luttes. Ainsi toutes les corporations, tous les secteurs se sont regroupés dans d'immenses manifestations. Le repli sur des revendications catégorielles, sectorielles ou d'entreprises aurait immédiatement conduit à l'échec.

L'importance de l'organisation syndicale.- Les provocations de toutes sortes n'ont jamais cessé durant le conflit. Sans l'analyse, les propositions et le sang-froid des militants et de la CGT, dans son ensemble, il apparaît évident aujourd'hui que le mouvement aurait été vite voué à l'échec.

Satisfaire les revendications : c'est possible.- Comme toujours, le patronat a crié haut et fort que satisfaire les revendications des



En mai 68, et dans les mois qui ont précédé, actions syndicales et manifestations ont touché toutes les catégories et toutes les générations.

grévistés entraînerait la mort d'une multitude d'entreprises. C'est l'inverse qui s'est passé : le coup de fouet donné à l'économie, grâce à la relance du marché intérieur, leur a permis un essor inespéré.

Une particularité étudiante du Finistère.- La multiplication par quatre du nombre des étudiants, de 1957 à 1967, impose l'ouverture de centres universitaires dans une dizaine de villes qui n'en possédaient pas. C'est le cas de Brest qui, en 1968, compte environ 4 000 étudiants. Ils rejettent comme dans les autres villes : les règlements d'un autre temps, la spécialisation précoce de la réforme Fouchet, la sélection à l'entrée de l'université prévue pour la rentrée 68/69 par la réforme Peyrefitte.

Mais Brest se distingue par des caractéristiques bien particulières : 85 % des étudiants viennent du Finistère, surtout du nord, car les Cornouaillais vont toujours à Rennes. Ils sont majoritairement d'origine modeste (80 % de boursiers); 42 % sont issus de familles d'agriculteurs, d'ouvriers ou d'employés.

Le pôle universitaire dépend pour une grande

part de Rennes et les formations s'arrêtent, presque toutes, au premier cycle.

Ces différences expliquent peut-être le lien plus étroit que dans d'autres villes entre le mouvement étudiant et celui des salariés et agriculteurs.

Alors, Mai 1968 utopie ou leçons précieuses pour le syndicalisme de 2018 ? La question reste ouverte, mais on peut toujours méditer la citation suivante, qui met en relief l'unité d'action syndicale, l'élargissement des revendications à la population avec des objectifs clairement définis :

« L'une des démonstrations les plus caractéristiques du mécontentement et du développement de la combativité ouvrière vient, le 8 mai, de neuf départements de l'Ouest où une grève de vingt-quatre heures et de puissantes manifestations, organisées par la CGT et la CFDT, les enseignants, les paysans, rassemblent, par dizaines de milliers, les travailleurs de cette région particulièrement affectée par la crise de l'emploi » (Georges Ségué, *Le Mai de la CGT* »).

Début 1968, comme un avant-goût de mai

42 jours de grève chez CAPIC, à Quimper

En janvier 1968, CAPIC (Construction d'Appareils de cuisson Pour Industries et Cuisines) est une entreprise prospère de la métallurgie quimpéroise. François Caillarec, son fondateur, se comporte en patron de droit divin et dirige l'entreprise sur un mode paramilitaire et patriarcal. Le règlement intérieur, établi par lui-même, est une longue liste des devoirs et obligations faits aux ouvriers assortie d'une aussi longue liste des sanctions en cas de manquement à l'un d'eux. Les avertissements et les mises à pied pleuvent à la moindre peccadille.

Le 23 janvier, à midi, Caillarec remet à un jeune ouvrier de 20 ans une lettre de licenciement « pour votre conduite pendant les heures de travail », sans autre précision. C'est l'étincelle qui va mettre le feu aux poudres.

Dès le 24 janvier à 8 h, 74 des 106 employés débrayent et exigent la réintégration de Roger Gourlaouen. Mieux encore, 70 ouvriers se rendent à l'Inspection du Travail pour dénoncer leurs conditions de vie dans l'entreprise et demander son intervention. Caillarec est, évidemment, furieux. Il accepte cependant de rencontrer une délégation de salariés en présence de l'inspecteur du travail Chailleu. L'entrevue est sans résultat.

Le 26 janvier, les ouvriers débrayent à nouveau. N'en déplaise à Caillarec, le mouvement est largement majoritaire ; seuls 20 employés de bureau et sept ouvriers ne participent pas au débrayage.

Le refus absolu de Caillarec à toute discussion fait que la grève s'installe dans la durée. A compter du 1^{er} février les ouvriers débrayent quotidiennement à 18 h, soit une heure avant l'heure de fin du travail, et se réunissent chaque jour pour décider de la suite.

Le 14 février les ouvriers de CAPIC, regroupés à la porte de l'usine, sont rejoints par les ouvriers des autres boîtes de la métallurgie quimpéroise (Héma, Loupot, CMC, Galva, Mather et Platt) pour exiger l'ouverture de négociations avec Caillarec... qui campe sur sa position et accuse les grévistes « d'entrave à la liberté du travail ».

Solidarité syndicale, soutien financier

Le 15 février, CGT, CFDT et FEN décident de créer un « Comité Intersyndical de Soutien aux Travailleurs de CA-PIC chargé d'organiser la solidarité avec les grévistes sur le plan moral et matériel ».

Cet appel à la solidarité va rencontrer un grand succès, y compris auprès des paysans et de la population de la région quimpéroise, permettant de verser une petite somme aux grévistes dès le 19 février.

Les paysans remettent 720 F, les syndiqués de l'hôpital Gourmelen 620 F, le Syndicat National des Instituteurs 500 F.

Grève totale et négociations

Loin de s'essouffler, le mouvement se durcit et la grève devient totale à compter du 20 février. Le 1^{er} mars, Caillarec accepte enfin de participer à une réunion paritaire dans les locaux de l'Inspection du Travail ; prélude à des négociations qui aboutissent le 5 mars à un accord prévoyant, outre des augmentations générales de salaire et l'absence de toutes sanctions individuelles ou collectives, l'ouverture de discussions paritaires sur la classification du personnel et, plus généralement, sur une Convention collective de la métallurgie Quimpéroise, toutes choses jugées totalement inacceptables par Caillarec avant d'être contraint.

Sources :

AD du Finistère, TU 230, Gilles Carrière, les événements de mai-juin 1968 à Quimper.

Artisans et commerçants solidaires, mais Leclerc...

Edouard Leclerc : « La Bretagne meurt de l'inaction des Bretons »

Edouard Leclerc, conscient des graves événements qui se déroulent dans cette région, affirme que si révolution bretonne il doit y avoir, c'est celle de la mobilisation de toutes les énergies et des renoncements pour participer chacun dans sa commune, dans sa région, à une création économique quelle qu'elle soit. Car, en fait, la Bretagne meurt de l'inaction des Bretons, non de celle d'une manifestation véritable « fest-noz » politique, mais de celle qui crée. La Bretagne meurt d'un manque d'hommes et non d'un surplus, mais d'hommes qui réalisent. C'est pourquoi les centres Leclerc ne participeront pas à des manifestations qui ont un caractère négatif ou destructif, et demeureront ouverts le 8 mai.

Toutes les organisations de commerçants et d'artisans du Finistère « invitent leurs adhérents à suivre la manifestation du 8 mai 1968 et à tenir les magasins fermés ».

Tel n'est pas l'avis d'Edouard Leclerc qui affirme par communiqué de presse que « les Centres Leclerc ne participeront pas à des manifestations qui ont un caractère négatif ou destructif et demeureront ouverts le 8 mai ».

SMIG et SMAG

En 1950, au moment de fixer le montant initial du Salaire national Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), le gouvernement (vraisemblablement conseillé par le patronat) va estimer qu'il faut « tenir compte du niveau effectif du coût de la vie dans chaque lieu de vie » et qu'il convient « d'instaurer une modulation géographique du montant du salaire minimum ».

Le décret du 23 août 1950 prévoit donc :

- des « zones d'abattement » réduisant le montant du SMIG jusqu'à moins 18% en zone rurale,
- un salaire minimum agricole, le SMAG, inférieur au SMIG de 17%.

Cette situation va perdurer jusqu'en mai 1968 et les négociations de Grenelle.

Sacha privé d'essence

Sacha Distel ne peut se procurer de carburant... les fans devront patienter.

Sacha Distel ne se produira pas à Brest ce soir. La nouvelle est parvenue hier, en début d'après-midi, au siège de l'U.L.I.C.A., où, on s'en doute, elle a fait l'effet d'une véritable bombe. Bloqué à Paris par la grève des transports aériens, le chanteur sollicité par les organisateurs de venir par la route n'a pu se résoudre à cette dernière solution... faute, paraît-il, de pouvoir se procurer de l'essence.

Carhaix : les cheminots et tous les autres



Derrière la vision bucolique de l'autorail du Réseau breton (ci-dessus, d'après *La Vie du Rail*, décembre 1971) il y a un combat opiniâtre des cheminots CGT pour défendre le chemin de fer et l'économie de toute une région. Le 17 juin 1967, déjà, ils invitaient la population à un meeting devant la gare (ci-contre).



Jean L'Hostis, décédé en 2009, fut secrétaire de l'Union locale CGT de Carhaix. En 1968, il travaillait au Réseau breton. Dans le témoignage qui suit, il rappelait comment il avait vécu mai 68 dans la capitale du Poher.

« Les premiers dans l'action, dans la région de Carhaix, ont été les camarades cheminots. Ils avaient dormi à Guingamp et ont été avertis les premiers, à 6 h du matin, qu'il y avait un appel à la grève générale lancé par la Fédération CGT des cheminots. Ils ont tout de suite réquisitionné l'autorail qui était là. Ils sont rentrés à Carhaix et ont appelé militants et adhérents à se rassembler à la gare où l'action a été décidée.

« A l'époque il y avait beaucoup de cheminots à Carhaix. Dès le premier jour ils étaient dans la grève avec rassemblement à la gare et occupation du dépôt. Rapidement, d'autres corporations se sont mises en grève ; particulièrement les camarades de la construction qui avaient des syndicats CGT très forts dans deux entreprises, de grosses entreprises à l'époque. Ils nous ont rejoints dans l'action. Nous ont rejoints aussi le personnel de l'hôpital, les communaux et beaucoup d'enseignants. Il existait deux lycées à Carhaix : lycée technique et lycée général, plus les écoles primaires et maternelles.

« Dès le début il y avait beaucoup de monde dans l'action. On se réunissait salle de la mairie ; on avait occupé la grande salle. On se retrouvait chaque matin, pour décider si on poursuivait l'action ; pour contacter des entreprises, particulièrement les garages et aussi deux entreprises de fabrication de vêtements, Beausson et Chevance, et pour déposer les revendications. Par la suite, les salariés de ces entreprises se sont mis en grève bien qu'ils n'étaient pas syndiqués.

200 personnes à la « soupe populaire »

« On a décidé de préparer un repas, le midi, qu'on appelait soupe populaire ; 150 à 200 personnes se retrouvaient à table pour un prix très modique. Des denrées, par exemple les pommes de terre, nous étaient fournies gratuitement. Nous avons aussi la visite des marins-pêcheurs. Presque chaque jour se déroulait une manifestation.

« A Carhaix, les salaires étaient bien en-dessous des grilles nationales. L'action, la grève ont permis d'aligner les salaires des garages sur la grille nationale. Mais le plus grand succès a concerné les salariés des deux entreprises de l'habillement. Ils étaient très loin du SMIG, à l'époque.

L'augmentation a été de 33 % chez Beausson et de 40 % chez Chevance. On les a accompagnés au boulot lors de la reprise, puisqu'ils faisaient confiance à la CGT.

Création de l'Union locale CGT

« Pendant ce mois de mai, nous étions plusieurs militants CGT âgés d'une trentaine d'années. On s'est dit qu'il était temps de réclamer un local pour créer une Union locale CGT. Nous avons fait cette démarche. Et ce local nous l'avons eu en 1970. L'Union locale a fonctionné avec la participation de secrétaires de syndicats. Les camarades de l'agroalimentaire, particulièrement à Négobeureuf, étaient fortement syndiqués à la CGT. Dans les années qui ont suivi 68, il y a eu de nombreuses actions revendicatives, particulièrement chez Entremont, société laitière, et à la coop de conserves. Grâce à ces implantations, la CGT s'est bien développée à Carhaix après 1968. Elle sortait du grand mouvement « L'Ouest veut vivre ». Dans la continuité, beaucoup de camarades, prêts à lutter, voulaient doter le syndicat de moyens pour aller vers les non syndiqués et les amener à adhérer à la CGT ».

En mai 1968, Anne-Marie Ollivier était employée au journal Le Télégramme, au siège de l'entreprise, à Morlaix. Souvenirs d'un printemps syndical pas comme les autres.

« En mai 1968, je travaillais au Télégramme de Brest, à Morlaix, siège du journal, au service des sténos et sténos-dactylos de presse où étaient reçus les articles téléphonés par les journalistes et correspondants avant transmission à la rédaction puis à l'atelier de composition (c'était encore l'époque du plomb dans l'imprimerie).

« Au bureau nous étions une quinzaine d'employées, pour la plupart âgées d'à peine plus de 20 ans, en majorité adhérentes à la CGT depuis 1967, au syndicat des employés de Presse rattaché à la FFTL (Fédération Française des Travailleurs du Livre CGT) regroupant ouvriers et employés des journaux (quotidiens, hebdomadaires) et imprimeries de labeur (autres publications).

« Dès le début des manifestations d'étudiants à Paris, nous pouvions suivre au bureau les événements grâce à un poste de radio à transistor quand notre travail le permettait. Jeunes et nouvellement syndiquées, nous étions sensibles aux protestations des étudiants qui aspiraient comme nous à des changements dans la société. Ces revendications s'ajoutaient à celles des syndicats de salariés, d'enseignants, d'étudiants et d'agriculteurs et d'autres organisations unies pour le développement économique de la Bretagne et des Pays de Loire et que nous soutenions lors de grandes manifestations régionales (cf. 8 mai 1968) ou aux actions pour défendre la Sécurité sociale.

« Aussi, quand le mouvement des étudiants s'est étendu aux entreprises et administrations, que les grèves et les occupations d'usines ont commencé, la question de l'arrêt de travail s'est posée au Télégramme comme ailleurs.

Presse quotidienne : parution, information

« Contrairement aux hebdomadaires nationaux, les quotidiens ont été imprimés, la FFTL ayant décidé « de laisser paraître la presse dans la mesure où celle-ci accomplira avec objectivité le rôle d'informateur qui est sa vocation ». La radio et la télévision nationales (ORTF), aux mains du pouvoir gaulliste, manquaient d'impartialité pour relater les événements. La presse écrite, contrôlée par les salariés grâce à un rapport de force favorable, permit une information plus objective de la population sur la situation nationale, régionale, locale. C'était aussi le



En mai 68, la plupart des quotidiens ont continué à paraître. Une parution, avec l'accord de la Fédération du Livre, donnant priorité à l'information dans le contexte des grèves quasi généralisées.

moyen d'informer syndiqués et salariés sur les prochaines réunions et manifestations grâce à la publication des communiqués syndicaux dans les pages locales des journaux (les téléphones étaient rares).

« En contrepartie de sa poursuite d'activité, le personnel du Télégramme syndiqué à la CGT aidait les salariés en grève en versant chaque jour une heure de salaire au comité de soutien aux grévistes qui avait son siège à la Maison du Peuple de Morlaix. C'est là qu'étaient centralisés les secours en espèces (résultat des collectes) et en nature (légumes et autres produits premiers livrés par les agriculteurs solidaires).

« Les salariés du Télégramme se réunissaient aussi à l'Union Locale CGT pour discuter de leurs revendications spécifiques et participaient à toutes les grandes manifestations. Je me souviens de celle du 13 mai, sous les anciennes halles de Morlaix, pour protester contre les violences policières dont les étudiants parisiens avaient été victimes le 10 mai, au Quartier Latin. C'est à cette occasion qu'avait été peinte par deux lycéens morlaisiens une grande bandelette portant la mention « Halte à la répression » et qui fait toujours partie des collections de la Maison du Peuple de Morlaix.

« Plusieurs cadres du Télégramme, partisans de l'ordre établi et opposés aux grèves, subis-

saient avec angoisse la situation, inquiets de la diminution des stocks dans les commerces, conséquence de la paralysie du pays. Certains, par peur de manquer, achetaient de l'épicerie en grandes quantités, privant ainsi d'autres clients du minimum indispensable.

Un besoin de liberté et de fraternité

« Dans le pays, l'état d'esprit dépassait les revendications matérielles avec, surtout chez les jeunes, un fort désir de changements dans la société, un besoin de liberté et de fraternité. Ceci favorisa au Télégramme les contacts entre catégories habituellement isolées. Au bureau des sténos-dactylos de presse, un coin cuisine permettait au personnel travaillant en soirée de manger. Un soir, profitant d'une distribution de légumes par les agriculteurs du Léon, des employées du bureau avaient préparé du chou-fleur à la béchamel et invité un jeune ouvrier, militant CGT ; il eut l'audace, inimaginable en temps normal, de quitter l'atelier et de monter les étages séparant les deux services pour venir partager le repas des sténos-dactylos ; la responsable du service, bien que scandalisée, n'osa pas intervenir et laissa faire... ».



Exposition *Mai 68* *dans le Finistère*

En coopération avec l'Union départementale CGT, le collectif finistérien de l'IHS (Institut CGT d'Histoire sociale) a conçu et réalisé une exposition sur Mai 68 dans le département.

L'exposition comporte six panneaux facilement transportables et ne demandant pas d'installation particulière pour leur mise en place.

Elle sera inaugurée lors du 32^e congrès de l'UD qui se tiendra à Landerneau les 24 et 25 mai prochains.

L'exposition peut être empruntée gratuitement par les Unions locales et les syndicats.

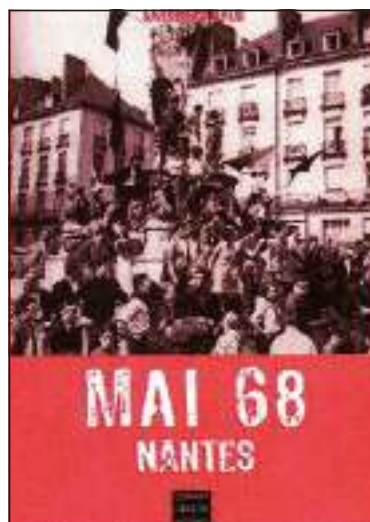
Elle peut être complétée par d'autres panneaux provenant de l'exposition réalisée par l'IHS au plan national.

Pour la réserver, s'adresser à l'Union départementale.

Mai 68 à Nantes

Ce bel ouvrage, très documenté et abondamment illustré, retrace ce que fut le Mai 68 nantais, ses prémices, ses acteurs et son contexte local. Il est l'œuvre de Sarah Guilbaud, alors jeune journaliste, qui fait là un vrai travail d'historienne. Un ouvrage indispensable à celles et ceux qui veulent connaître ou se rappeler ce que fut le mai 68 nantais.

Mai 68 Nantes, Sarah Guilbaud, 2018, Coiffard Librairie Editeur, 9,50 €.



Une publication de l'IHS Bretagne

68 Le **Mai** de la CGT



Mai 68 en Bretagne, tel que l'on vécu les salariés et la CGT. Tel est le thème de la brochure éditée par l'IHS régional avec le soutien du CRB.

« Colère à l'Ouest » rappelle la montée des actions revendicatives dans les années qui ont précédé 1968 et le puissant mouvement de grèves et de manifestations qui déboucha sur d'indéniables succès.

Archives et témoignages expliquent comment les travailleurs bretons ont défendu d'un même élan l'avenir économique de la région et leurs propres revendications.

32 pages, format 21x29,7. Prix : 5 €. En vente auprès de l'UD.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2018 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.